



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 61585

Texte de la question

M. Léonce Deprez souligne auprès de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité la proposition du Président de la République qui, honorant l'abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs, et lui remettant la distinction de grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur (19 avril 2001), a estimé qu'il fallait « dresser le bilan » de la loi contre les exclusions, votée en 1998, et « si nécessaire, la faire évoluer ou la renforcer ». Il lui demande la suite qu'elle envisage de réserver à ces propositions d'action.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61585

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3049